

## LE DROIT DE LA NATIONALITE EN NOUVELLE CALEDONIE

<b>Objet</b>
<p>L'officier d'état civil instruit et constitue les actes d'état civil : naissance, mariage, adoption, reconnaissance, décès. Il délivre les livrets de famille et assure la tenue des registres officiels. Il est garant de la confidentialité et de l'authenticité des actes. Il engage sa responsabilité civile et professionnelle lors de rédaction, en cas d'erreur ou d'oubli. D'où l'importance d'être au fait de la réglementation applicable lors de l'élaboration et la mise à jour de tous ces actes de la vie. La nationalité est une notion essentielle en matière de droit de la personne. Ces deux jours de formation permettent d'approfondir ce sujet.</p>

<b>Objectifs</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaître les différents modes d'obtention de la nationalité française</li> <li>• Identifier les liens de la nationalité avec l'état civil</li> </ul>

<b>Public concerné</b>	<b>Pré-requis</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Agent de l'état civil, responsable du service à la population</li> </ul>	Avoir suivi la formation « l'état civil aujourd'hui » ou disposer de bonnes connaissances sur l'état civil

<b>Contenu et outils pédagogiques</b>	
<b>Outils pédagogiques</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Salle de cours équipée</li> <li>• Powerpoint</li> <li>• Fiches de présence</li> </ul>	<b>Synthèse de stage</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Evaluation de la formation</li> <li>• Attestation de la formation</li> </ul>
<b>Modalités</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Apports théoriques et travaux pratiques</li> </ul>	

<b>Dates de la formation</b>	<b>Nombre de participants</b>
Cf le calendrier	Minimum : 10
<b>Tarif inter</b>	<b>Tarif intra</b>
<b>60 000 F CFP HT</b> par stagiaire	Sur devis

<b>Intervenant</b>	<b>Lieux</b>	<b>Durée</b>
Raphaële CHARLIER Avocate et formatrice Agrément n°2021/0860	A fixer – NOUMEA	2 jours (14 heures)

## Le programme de la formation

### INTRODUCTION

- Rappel historique
- Qu'est-ce que la citoyenneté ?

### PARTIE I – LES MODE D'ATTRIBUTION DE LA NATIONALITE

ou "Comment naître français"

- I. "Le droit du sang "**
  - Un parent français
  - Faculté de répudiation
- II. Le double « droit du sol »**
  - Le simple droit du sol
  - Le double droit du sol
  - Faculté de répudiation

### PARTIE II – LES MODE D'ACQUISITION DE LA NATIONALITE

ou "Comment devenir français"

- I. Acquisition par loi**
  - Par naissance et résidence en France
  - Cas des militaires servant dans l'armée française
- II. Acquisition par déclaration**
  - Possession d'état de français
  - Adoption
  - Enfants recueillis en France
  - Réintégration
  - Cas de français d'origine expatriés
  - Par naissance et résidence en France
  - Mariage
- III. Acquisition par décision de l'autorité publique**
  - Naturalisation,
  - Réintégration
  - Publicité

### PARTIE III – PREUVE ET PERTE DE NATIONALITE

- I. Les preuves de la Nationalité française**
  - Acte de naissance
  - Déclaration de nationalité
  - Ampliation du décret de naturalisation ou de réintégration
  - Jugement
  - Certificat
- II. Les cas de perte de la Nationalité**
  - Perte volontaire
  - Perte involontaire